

# Connaissez-vous votre CCAS ?...

Le Centre Communal d'Action Sociale de Boutigny est la structure mise en place par votre municipalité pour vous aider à obtenir l'aide sociale à laquelle vous avez droit. Elle peut vous conseiller et vous orienter vers les partenaires compétents (Département et associations en particulier). Le CCAS s'adresse, par exemple

- Aux familles en difficulté
- Aux personnes âgées en perte d'autonomie nécessitant aide et accompagnement
- Aux jeunes en situation de précarité
- Aux personnes porteuses de handicap
- Aux personnes ayant besoin d'aides financières (aide aux paiements des frais d'électricité, de chauffage, de cantine, aide au logement etc...).

**Vous êtes peut-être dans l'une de ces situations ou vous connaissez un proche ou un voisin qu'il faudrait aider...N'hésitez-pas à nous contacter !**

## Qui compose le CCAS de Boutigny ?

Marc Robin, Maire de la commune, en est le Président. Les 8 membres sont les suivants : Daniel Aubart, Claude Bonnerave, Patrice Bruyelle, Philippe Maschi, Sylvie Maschi-Vassilière, Marie-Odile Naudet, André Piédeloup, Jacqueline Salaün

Tous habitent la commune et sont à votre disposition pour échanger avec vous.

## Qui peut bénéficier de l'aide sociale?

Les personnes ou leurs proches qui en font la demande. Le CCAS est votre intermédiaire privilégié qui intervient en toute confidentialité et en respectant strictement votre anonymat.

## Comment contacter le CCAS de Boutigny?

Par téléphone au **06 47 05 80 64** ou par mail : **[ccas-boutigny-77@orange.fr](mailto:ccas-boutigny-77@orange.fr)**

ou directement auprès de l'un des membres du CCAS mentionné ci-dessus.

**Nous restons à votre disposition !**